

La Gazette de MONTEYNARD

N° 104 - Décembre 2021



Le mot du Maire

C'est sur une note un peu maussade que l'année 2021 se termine.

La circulation du virus de la Covid est, malheureusement, encore présente et nous devons plus que jamais faire preuve de solidarité et d'efforts pour vite retrouver une immunité collective.

Cette situation nous prive des moments festifs et conviviaux qui manquent à chacun d'entre nous, nous n'avons pu partager les temps de fêtes habituels et nous le regrettons.

Le bilan municipal pour cette année 2021 est quant à lui très positif. En effet, grâce à une équipe soudée et motivée, de nombreux travaux ont été réalisés : réfection de la voute du four communal, réfection du mur de soutènement du chemin de la cime des Blais, requalification des Liorats (enfouissement des réseaux secs, raccordement à l'assainissement collectif, zone de tri, parking), mise en place de toilettes sèches au chemin de la Combe, réfection de la cuisine de la salle polyvalente.

D'importants travaux et projets sont également à l'étude ou en cours de réalisation : PLU, requalification des Blais, café associatif, aire de jeux pour les enfants et ados, poursuite des aménagements de sécurisation routière et piétonne.

Merci aux 10 élus, à l'ensemble du personnel, engagés à mes côtés pour défendre et soutenir au quotidien le bien-être, la qualité de vie de notre village et le service public.

2022 devrait voir l'ouverture de 2 commerces à Monteynard, une boulangerie et le café associatif. Je lance d'ores et déjà un appel au soutien et à la mobilisation de chacun pour contribuer au succès de ces points de rencontres et d'échanges.

Je souhaite également pour 2022 succès et réussite à nos associations existantes et nouvelle '*Petit train des livres*' qui contribuent elles aussi à créer et tisser des liens forts entre villageois.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à Tous pour 2022.

Richard Passelande

L'AGENDA

Vendredi 14 janvier 2022 18:00 en Mairie

Café associatif : une association nouvelle doit être créée, un temps d'échange, ouvert à tous vous est proposé.

Samedi 15 janvier 2022 20:30



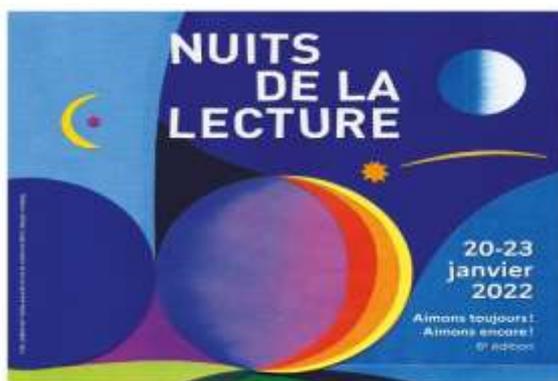
samedi 15 JANVIER 20h30
Ciné-Théâtre à Monteynard



Vendredi 21 janvier 2022 à 18h45

- Les Vœux de maire
- Accueil des nouveaux arrivants
- Inauguration de la cuisine

Samedi 22 janvier (détail en page 15)



MONTEYNARD
SAMEDI 22 JANVIER

par l'association "Le Petit Train des Livres"



DANS CE NUMERO

- ▶ Page 3 En images
- ▶ Page 5 Vie Municipale
- ▶ Page 9 Patrimoine
- ▶ Page 10 Environnement
- ▶ Page 11 Vie scolaire
- ▶ Page 12 Urbanisme
- ▶ Page 14 Vie associative
- ▶ Page 16 Etat civil, autres infos



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de données personnelles.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite. Le code d'application vous permettra de recevoir vos communications locales sur "panneau-pocket".



L'inauguration du four communal après la remise en état de la voute a été l'occasion d'un premier évènement entre deux vagues de COVID. Le Conseil Municipal s'est mobilisé pour cuire des tourtes et des tartines au feu de bois et servir un apéritif festif.



Démarrage de Petit Train de la Mure après plusieurs reports le 21 juillet. Les premiers voyageurs sont arrivés au belvédère sur Monteynard et ont pu admirer la vue exceptionnelle.



Le pot de départ à la retraite de Nadine entourée par les enseignantes et ses collègues de l'école.



Nouvelle zone de tri aux Liorats.



La nouvelle cuisine de la salle Michel Arrighino



Opération nettoyage le 24 octobre



Commémoration du 11 novembre



Première réunion publique sur le PLU le 27 octobre



Les travaux des Blais

Comme indiqué dans la précédente gazette, les travaux de requalification de la traversée des Blais (du chemin des sources au ruisseau du moulin) vont débuter début 2022.

Cet important projet se décompose en deux grandes phases

1ère phase : Les réseaux

- Création du dernier réseau d'eaux usées séparatif de la commune, remplacement des canalisations d'eau pluviale, remplacement des conduites d'eau potable y compris sur une partie de l'adduction vers la source de la Dhuy et mise en place des boîtes de branchements.

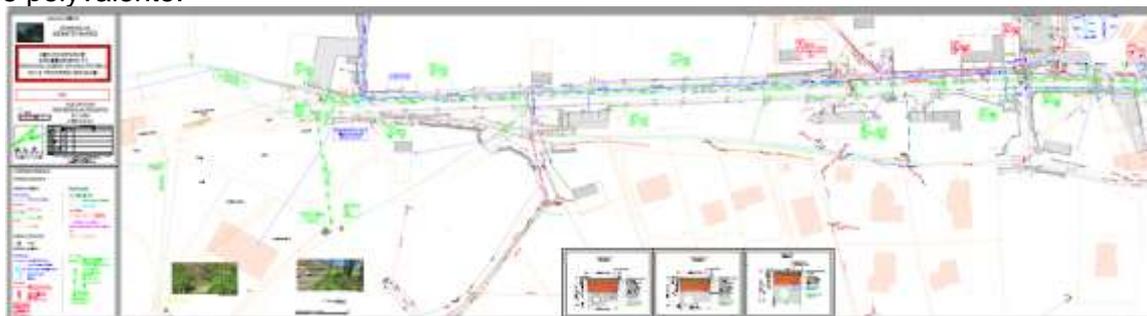
Choix du groupement Carron/Lionet validé par le CM lors de sa séance du 6 juillet 2021 pour un montant HT de 789.851,28 € HT

- Remplacement et mise en souterrain des réseaux secs (électricité, télécom, éclairage public). L'opération est sous Maîtrise d'Ouvrage TE38

Réseau France Telecom	18 436 €
Distribution publique d'électricité	122 000 €
Réseau éclairage public	31 244 €

Durée de cette phase en plusieurs tronçons avec mise en place d'alternas de circulation : 9 mois

- Rencontre avec les riverains pour présenter le projet et le déroulé des travaux le 18/12/2021 à 10h à la salle polyvalente.



2ème phase : Création d'aménagements

Encore en cours d'étude cette phase sera présentée et débattue au printemps.

Le projet est de créer un espace communal qualitatif et sécurisé.

Exemples possibles d'aménagements : rehaussement de chaussée, traitement du sol différencié, chicanes, zone 30, plantations, cheminement piéton, zones de rencontre etc.

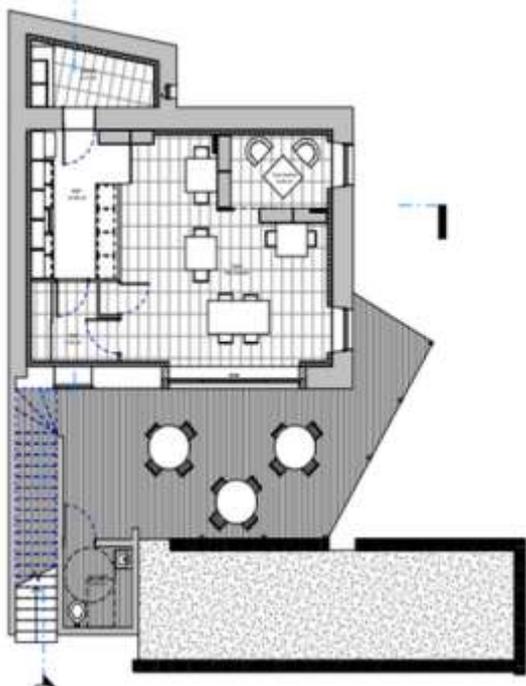
Le projet de Café associatif de la commune de Monteynard

Dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école de la Ville, l'équipe municipale souhaite inscrire la création d'un café associatif qui serait géré par une association d'habitants, de représentants des associations existantes et d'élus municipaux.

L'objet est de redynamiser le bourg, développer et renforcer le lien social.

La mairie met à disposition de l'association (à créer), par convention, à titre gracieux, des locaux aménagés et équipés.

Le lieu, ouvert à tous est animé par des habitants, membres de l'association, bénévoles, selon les orientations de l'association.



Un café associatif, qu'est-ce que c'est ?

C'est un café sans but lucratif, organisé pour être un lieu de vie, de rencontres, de convivialité et de créativité autour de boissons (Café, thés, tisanes, sirops et jus de fruits, bières, vins, cidre...) et d'une petite restauration (Pizzas, frites, charcuterie.....).

Ce n'est pas seulement un bar, mais un lieu ouvert qui permet à tous, adultes, enfants de se retrouver pour partager un moment de détente et de rencontre, de jeux, de passions communes et qui peut aussi proposer des événements culturels.

Un lieu pour proposer des idées, partager ses savoirs, passer un bon moment, lutter contre l'isolement, l'exclusion et la discrimination.

Pour cela une association nouvelle doit être créée, un temps d'échange, ouvert à tous est proposé le **vendredi 14 janvier 2022 à 18 heure en mairie**

Toutes les personnes intéressées peuvent indiquer leurs mails en mairie afin d'être informées et recevoir en amont des documents préparatoires

Espace de travail partagé

Toujours dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école de la Ville, l'équipe municipale souhaite aménager au premier étage du bâtiment un espace de travail partagé, coworking, pour permettre de répondre à l'évolution des pratiques professionnelles et l'augmentation du télétravail. Ces espaces seront ouverts à toute personne désirant avoir un bureau équipé, et rester sur la commune pour travailler, en dehors de son lieu d'habitation.



Vous êtes sollicités pour répondre à un questionnaire sur cette question, accessible sur le site internet de la mairie (<https://monteynard.fr/>).

Merci d'avance de votre participation

Autres informations ou décisions municipales

- Fin des travaux des Liorats (zone de tri, parking).
- L'actualisation des documents et la réalisation des études nécessaires pour l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme ont été confiées au bureau d'étude spécialisé TRI-EAUX.
 - Diagnostic de la défense incendie : 3 030 €
 - Rédaction du schéma directeur de l'alimentation en eau potable : 8 300 € HT
 - Mise à jour des plans d'eau potable : 2 350 € HT
- Création d'un groupe de travail sur les aménagements ludiques au stade a été formé, comme annoncée lors du dernier conseil municipal, le projet est à l'étude.
- Une belle tablée de jeunes anciens.

Le traditionnel repas de Noël organisé par le CCAS a eu lieu le 4 décembre au restaurant Côté Jardin.

Petite participation à cause de l'épidémie mais de la convivialité et de la bonne humeur.



Le projet de la boulangerie aux Blais



Le lieu

Le village de Monteynard, en Isère, est situé à 30 minutes au sud de Grenoble, à la limite entre le territoire de Grenoble Alpes Métropole et de la Communauté de Communes du Pays Matheysin.

Monteynard, c'est également un lac connu pour la pratique du Kite surf et de la planche à voile.

C'est également une commune traversée par le parcours du « Petit Train de La Mure », train touristique reconnu.

La porteuse de projet

Laure Désiré, architecte profession libérale.

Le projet

Un fournil de production au cœur du village, dans l'un des 5 anciens cafés du village, travaillant exclusivement avec des produits de l'agriculture biologique et locaux.

Organisation et modes de vente

Production du lundi au vendredi, de 6h à 15h. Vente les après-midis à la boutique (15h-19h), sur les marchés les mercredis, vendredis et samedis matin et en filière « paniers petits producteurs » les mardis et vendredis. Livraison d'une AMAP le mardi soir.



Quelques infos de la Communauté de communes de la Matheysine

Des nouvelles de la station de l'Alpe du Grand Serre

Le projet de mise en place d'une Délégation de Service Public, confiant la gestion de la station à un opérateur privé et l'élaboration du projet de modernisation sont repoussés au printemps.

Pour l'hiver 2022, la station fonctionnera de la même façon que les années précédentes (hors Covid...), et les amateurs de ski peuvent dès le 18 décembre chausser les skis !

Eau et Assainissement

Dans le cadre du projet de remontée obligatoire de compétence du domaine de la gestion de l'eau et de l'assainissement, programmée pour 2026, la communauté de communes s'est dotée d'une conseillère communautaire déléguée et d'un technicien, et va dès à présent commencer des travaux préparatoires de diagnostics, d'analyses, de préparation auprès de toutes les communes.

La commission du patrimoine

Constitution des groupes de travail par centre d'intérêt ou par thème à traiter en priorité ont été constitués.



1. Remise en état de la bascule historique aux Blais.
Certains travaux de menuiserie sont d'ores et déjà prévus.
2. Mise en valeur de certains lieux patrimoniaux, en priorité la chapelle et la nécropole du Haut Moyen Age.
Des contacts avec le conservateur du patrimoine actuel sont prévus.
3. Edition de *Histoire(s) de Monteynard*.
Un travail de relecture est en cours, continuez à vous inscrire en Mairie si vous êtes intéressé.
4. Remise en état de trois bassins : Pied de la Ville, face à la bascule, aux Neys.
Analyse de devis.
5. Collecte de photos ou documents anciens et de souvenirs de Monteynard.
Nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui possèdent des photos ou des documents anciens à les apporter en Mairie pour qu'ils soient scannés

(nous ne conserverons rien).

Profitez de l'hiver pour ressortir vos vieilles boîtes de photos.

Mariage de l'arrière-grand-mère, les conscrits, le village, une fête, des amis, des événements ...



Savez-vous où se trouve cette plaque directionnelle ancienne ?

Cette plaque paraît bien désuète mais c'est pourtant grâce à ces dernières que les cochers, il y a un siècle et demi, pouvaient se diriger et aller de village en village.

Et c'est grâce aux propriétaires successifs respectueux du patrimoine qu'elle a pu être maintenue dans sa place d'origine. C'est

une chance pour cette vénérable plaque Monteynardonne, témoin d'une autre époque.

Elle est située au 283 rue des Blais.

- 1836** Construction du chemin de grande communication n° 3 entre Champ et la Mure qui deviendra le CGC n°63 (chemin de grande communication n° 63) puis CD529 puis RD529.
- 1925** Il est dit dans le registre des délibérations à propos du rechargement excessif de la route n°63 dans la traversée de la Ville que l'eau renvoyée vers les habitations vient encore aggraver une situation sanitaire déplorable dans une commune où les cas de fièvre typhoïde ou infectieuse sont nombreux



La rentrée scolaire 3 classes : 56 élèves et 43 familles :

L'équipe est inchangée :

Mme Charles s'occupe des 17 élèves de cycle 3 (CM1/CM2),

Mme Tollar-Pesenti des 17 élèves de cycle 2 (CP/CE1/CE2),

Mme Pachoud des 22 élèves de la maternelle et de la direction.

Florence Gonchond, AESH est présente sur l'école pour un élève.

Angéline Mère, musicienne intervenante est à l'école les vendredis pour les 3 classes.

Classe transplantée :

Après 2 années de report les 33 élèves de l'élémentaire sont enfin partis du 27 septembre au 2 octobre, accompagnés de 6 adultes.

Ils ont navigué cinq jours sur le canal du Midi, de Béziers à Sallèles d'Aude. Navigation, apprentissages, visites de lieux historiques et vie collective à bord ont rythmé cette semaine qui s'est terminée par la visite de Carcassonne. Tous étaient enchantés par cette expérience très enrichissante permise par le financement du Sou des Ecoles de Monteynard, de la mairie de Monteynard ainsi que des parents d'élèves.



Projet de l'année : « Voyage à travers le monde »

Les élèves visiteront les continents et certains pays à travers la musique, des lectures et des sorties. Première destination : la Russie. Nos trois classes participent au projet, mené avec Angéline Mère, notre musicienne intervenante.

-La classe de cycle 3 fera son voyage dans le cadre du projet départemental « à travers chants 2022 » ici aussi avec Angéline Mère :

« Cette année, À Travers Chants embarque les enfants sur les traces de l'explorateur Jean François de Galaup, comte de La Pérouse. Puisant dans cette grande épopée du siècle des Lumières, le Voyage Autour du Monde de La Pérouse réunira plus de 1 000 jeunes choristes de l'Isère et du nord des Hautes-Alpes au début de l'été 2022 pour une représentation à La Côte St André »

Piscine : 6 séances ont été effectuées de la rentrée aux vacances de Toussaint de la GS au CM2

Covid : début septembre, la classe des cycles 2 a fermé 2 jours en raison d'un élève testé positif

Véronique Pachoud
Directrice

Qualité de l'eau à Monteynard

La ressource en eau de Monteynard est soumise à une surveillance réglementaire, des analyses sont effectuées régulièrement selon un programme établi par l'agence régionale de santé. Les résultats sont affichés dans les panneaux d'information municipale et ils sont consultables en Mairie. Vous pouvez également accéder à l'historique via le lien sur site web de la Mairie ou directement sur le site du gouvernement <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11461>

 **Eau potable**

Monteynard - eau potable

géré en : Régie

assure les missions : 

 **Assainissement collectif**

Monteynard - assainissement collectif

géré en : Régie

assure les missions : 

 **Assainissement non collectif**

Communauté de communes de la MATHEYSINE - assainissement non collectif

géré en : Régie

Voici le programme d'analyse établi par l'ARS pour Monteynard

Nom du Point de Surveillance	JANV	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
CAPTAGE DE LA DHUY (eau brute souterraine)							RP tous les 5 ans (2017,2022,2027,					
CAPTAGE DU MOULIN (eau brute souterraine)							RP tous les 5 ans (2017,2022,2027,					
RESERVOIR DE LA DHUY AVAL TRAITEMENT UV		P1						P1+P2 dont P1+P2R tous les 4 ans				
RESEAU COMMUNAL DISTRIBUTION APRES TRAITEMENT	D1		D1		D1		D1+D2		D1		D1	

Les analyses d'eau comportent deux grands volets :

- Analyse bactériologique (recherche de germes-tests ou de contamination)
- Analyse chimique (teneur en substances chimiques indésirables ou toxiques).



Il existe 2 types d'analyse

Type 1 : analyse de routine

Type 2 : analyse complémentaire afin d'obtenir une analyse complète

Le contenu et le nombre de paramètres varient selon le type d'analyse et le lieu de prélèvement

RP : effectué à la ressource pour les eaux d'origine souterraine ou profonde

P1 : programme d'analyse de routine effectué au point de mise en distribution (après production)

P2 : programme complémentaire de P1 pour obtenir le programme d'analyse complet (P1+P2) au point de distribution

D1 : programme d'analyse de routine effectué au robinet du consommateur

D2 : programme complémentaire de D1 pour obtenir le programme d'analyse complet (D1+D2) au robinet du consommateur

Depuis 1994 l'eau de nos sources est traitée au moyen d'un dispositif de désinfection par ultraviolets.

**En 20 ans plus de 150 contrôles de notre eau
Aucune non-conformité**



→ LES ETUDES SUR L'ELABORATION DU PLU ONT DEBUTE !

Le samedi 18 octobre 2021, le Conseil Municipal de Monteynard a prescrit l'élaboration du PLU. Cette réflexion qui vise à définir un projet de territoire à l'horizon de la prochaine décennie est menée en concertation avec la population et les différents acteurs du territoire (Direction Départementale des Territoires, chambres consulaires, intercommunalité, ...).

LES OBJECTIFS DU PLU

Les objectifs poursuivis par la municipalité sont les suivants :

- Assurer un développement qualitatif dans la production de logements et maîtriser l'intégration architecturale des opérations,
- Pérenniser la dynamique démographique de la commune,
- Préserver la qualité du cadre de vie :
 - ❖ Plateau de la Matheysine et du Trièves,
 - ❖ Ouverture sur les falaises du massif du Vercors,
 - ❖ Vastes espaces agricoles, naturels et forestiers,
 - ❖ Les lacs,
- Encourager le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle en lien avec les politiques intercommunales (sécurisation des modes doux, connexion entre les différentes polarités communales, ...),
- Sécuriser la traversée de deux principaux hameaux de la commune,
- Favoriser la réhabilitation des constructions anciennes,
- Contribuer à la préservation des milieux naturels remarquables de Monteynard entre Matheysine et Trièvre,
- Préserver les espaces nécessaires au maintien et à la fonctionnalité de l'agriculture locale,
- Conforter et développer les activités économiques et touristiques,
- Réhabiliter le secteur du stade et de la salle polyvalente.



LES MODALITES DE CONCERTATION

Les modalités de concertation prévues pour l'élaboration du PLU sont les suivantes :

- Mise à disposition en mairie d'un **registre de concertation** servant à recueillir par écrit les remarques durant toute la durée de la procédure de concertation,
- Organisation d'un minimum de **3 réunions publiques**,
- **Information régulière** de la population sur le site internet et le bulletin municipal de la commune, de l'avancée du projet de PLU
- **Exposition évolutive** composée d'au moins **3 panneaux**,
- Réalisation d'un **atelier participatif à la phase diagnostic / Projet d'Aménagement et de Développement Durables**,
- **Questionnaire en ligne** à destination des habitants à la phase diagnostic pour alimenter le document d'urbanisme.

AVANCEMENT DES ETUDES

Le diagnostic qui constitue la première pièce du PLU permet de dresser le portrait du territoire ; il est en cours d'élaboration et sera finalisé en janvier 2022. Il est réalisé à partir de données quantitatives issues principalement de l'INSEE et des différentes politiques nationales et locales et de données qualitatives fournies par la commune. Dans ce cadre, un questionnaire à la population est mis à disposition à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://monteynard.fr/>

RETOUR SUR LES PREMIERS TEMPS DE CONCERTATION

Un feuillet indiquant l'élaboration du PLU a été distribué à chaque habitant durant le mois d'octobre 2021.

Une première réunion publique a eu lieu le 27 novembre 2021 à 10h à la salle polyvalente de Monteynard ; elle a permis d'expliquer la démarche et de revenir sur les premiers éléments de diagnostic. Le support de présentation ainsi que le compte-rendu sont disponibles sur le site internet de la commune.

Deux panneaux explicatifs ont été réalisés et dévoilés durant la première réunion publique ; ils sont consultables en mairie.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme



Les étapes :

- 1 Je me rends sur le site⁽¹⁾ du téléservice : <https://sve.sirap.fr>
⁽¹⁾site référencé par les services d'urbanisme de la Matheysine
- 2 Je sélectionne la commune dans laquelle est située mon projet dans la liste déroulante.
- 3 Je crée un compte avec une adresse mail.
- 4 Je prends connaissance des Conditions Générales d'Utilisation.
- 5 Je sais à quelle procédure mon projet est soumis : Je ne sais pas à quelle procédure mon projet est soumis :

Je renseigne le formulaire CERFA.

Je suis guidé vers le bon formulaire CERFA en répondant à quelques questions.
- 6 Je dépose les pièces justificatives : 1 fichier par pièce
- 7 Je valide ma demande
- 8 Ma demande est soumise à l'administration (communes ou Etat)
- 9 Maximum 1 jour ouvré plus tard, je reçois l'accusé d'enregistrement électronique⁽²⁾.
- 10 Maximum 10 jours ouvrés plus tard, je reçois l'accusé de réception électronique⁽²⁾.

A partir du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou « Permis de construire en ligne ».

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de **simplification** et de **modernisation des services publics**, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

La Mairie de Monteynard et la Communauté de Commune de la Matheysine se préparent activement depuis plusieurs mois.

Les demandes papiers restent pour l'instant possibles, la Mairie reste votre interlocuteur.



Communication des associations

Cette page est réservée à la communication des associations, faites-nous passer vos articles.

Le site web de la commune peut également mettre en avant vos informations événementielles.

Les associations communales continuent à faire face à la crise sanitaire, à s'adapter, et parfois supprimer des projets au dernier moment.

Soutenons-les.



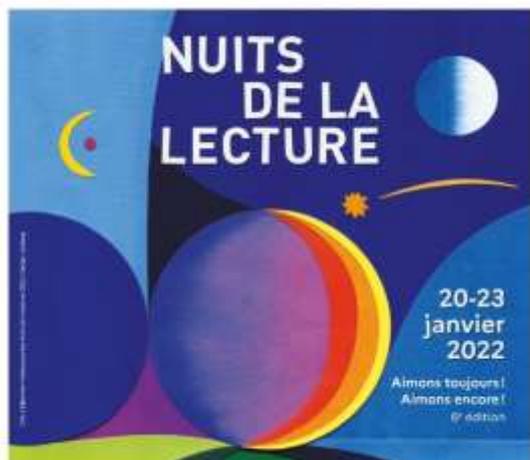
Sou des écoles

Contact : soudesecoles38770@gmail.com

Calendrier des manifestations

- ➔ L'arbre de Noël : vendredi 17 décembre 2021
- ➔ Vente de plateau de fromage (sur commande), informations à venir très prochainement, pour une distribution à la salle polyvalente le 22 décembre 2021
- ➔ Repas Tartiflette le 05 février 2022
- ➔ Carnaval
- ➔ Soirée Saint-Patrick : samedi 19 mars 2022,
- ➔ Vente de chocolat de Pâques avec « Les chocolats d'Isa » (sur commande), les informations seront transmises en temps et en heures, pour une distribution le vendredi 08 avril 2022
- ➔ Pâques (Koh Lanta + cross) : samedi 09 avril 2022
- ➔ Le marché des fleurs et des plants : samedi 14 mai 2022
- ➔ La Kermesse / vente de burger : vendredi 24 juin 2022
- ➔ Fête du Village : samedi 9 juillet 2022
- ➔ La Marche Gourmande : septembre 2022

Le petit train des livres



MONTEYNARD
SAMEDI 22 JANVIER

par l'association "Le Petit Train des Livres"



La toute nouvelle association "Le Petit Train des Livres" a le plaisir de vous inviter à la manifestation nationale des Nuits de la Lecture, **samedi 22 janvier** (entrée gratuite).

Au programme :

A partir de 16h : ateliers pour tous âges (enfants accompagnés en dessous de 7 ans, inscriptions sur place 1/4h avant) lectures, jeux, scène ouverte, restauration possible sur place.

A 20h30 lecture musicale de la nouvelle de Jean Giono 'L'homme qui plantait des arbres', pour tous âges

Si vous aimez les histoires, vous voulez faire partager une lecture, un texte, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association par mail stephanie.allain@sfr.fr, ou par la mairie.

Pour en savoir plus :

<https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr/presentation-de-la-6e-edition>

L'association "Le petit train des livres" a pour objet la création, le développement, la gestion et l'animation d'une bibliothèque communale, elle a besoin de vous pour mener à bien ce projet. Une bibliothèque c'est d'abord un lieu d'accès aux livres de toutes sortes, romans, albums pour enfants de tous âges, BD, mangas, documentaires, mais aussi aux musiques et vidéos (CD, DVD), aux nouvelles technologies informatiques et internet.

Club de Loisirs pour Tous de Monteynard

Le Club de Loisirs pour tous a organisé le 12 décembre un marché de créateurs à la salle polyvalente.



Voici aussi les organisations à venir :

- 12 février soirée soupe et crêpes,
- 12 mars soirée jeux et chorale,
- 7 mai soirée musique avec l'orchestre Grain de Folie.

Pour continuer à faire vivre notre village, n'hésitez pas à nous contacter par mail à carrierfrancoise@neuf.fr.

Toutes les idées sont les bienvenues.

Etat Civil

Naissances

- ▶ PETIT TOURRON Adrien, Nicolas, Martial le 16/06/2021
- ▶ COMBE Elio, Bruno, Patrice le 27/08/21
- ▶ MARECAUX Gabin, Nicolas, Jo le 20/10/2021
- ▶ MARCOL Anton, Paul, Marcel le 28/11/2021

Décès

- ▶ Mme FOGLIANI Séraфина le 18/08/2021
- ▶ Mme DREVET Graziella le 01/09/2021
- ▶ Mme PAROLA Fabienne le 26/09/2021
- ▶ Mme BARRE Marie-Rose le 02/11/2021

Dernière minute

➔ Les relevés des compteurs d'eau potable sont désormais réalisés en fin d'année pour permettre de mieux faire correspondre le volume d'eau consommé (facturé) et le volume prélevé (distribué) lors des déclarations annuelles à l'agence de l'eau.



➔ Ne jetez pas vos lingettes dans les toilettes. L'impact de l'usage excessif des lingettes sur l'environnement n'est pas nouveau, mais avec l'arrivée du Covid19 l'utilisation des lingettes désinfectantes pour assainir toutes les surfaces a explosé.

Ces lingettes (pas si biodégradables que ça) ne doivent pas être jetées dans les sanitaires, mais **dans votre poubelle d'ordures ménagères** pour être incinérées.

Jetées dans les toilettes, les lingettes se retrouvent dans le dégrilleur à l'entrée de la STEP et doivent être éliminées chaque semaine par nos agents.



L'état du dégrilleur chaque semaine

Annonces

Recherche co-voiturage Monteynard Pont de Claix ou Echirolles (tram A Etoile ou Denis Papin). Mes horaires sont souples et adaptables : entre 7h30 et 8h le matin et départ le soir entre 16h15 et 17h30. Co-voiturer c'est partager les frais de transport, contribuer à réduire les bouchons et la pollution. J'étudie toute proposition. Contact 06 83 77 08 30.

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Renseignements : 04 76 30 15 76 ou 06 95 35 03 58
20, route Napoléon
38119 Pierre Châtel

Le Cypïée, labélisé Aidants Connect, vous aide à faire vos démarches administratives en ligne.
Confidentialité garantie et démarche sécurisée
Service sur mesure

